



Canton de Bâle-Ville | **Conseil d'Etat**

Canton de Bâle-Campagne | **Conseil d'Etat**

Canton de Berne | **Direction de l'économie publique**

Canton de Neuchâtel | **Conseil d'Etat**

Canton de Genève | **Conseil d'Etat**

Canton du Jura | **Conseil d'Etat**

Panel sur le thème „La protection de l'innovation: accélérateur ou frein au développement économique et à la prospérité?" à Berne le 13 mars 2007

Que signifie la protection de l'innovation pour l'économie suisse ?

Importance des exportations pour l'économie suisse

Au cours des dernières années, le bilan économique de la Suisse s'est avéré positif : la croissance s'est accélérée et le chômage a reculé. Avec ses produits et ses services, la Suisse est compétitive à l'international. Une bonne partie du succès des entreprises sur les marchés mondiaux se traduit notamment par un plus grand pouvoir d'achat et une prospérité plus élevée en Suisse. Mais ce succès ne doit cependant pas faire oublier que, par rapport au reste du monde, la croissance en Suisse au cours des dix dernières années s'est montrée plutôt modeste. L'évolution positive de ces derniers temps est due en grande partie aux exportations qui ont augmenté de près de 20% depuis 2000. Trois branches de l'économie en sont principalement responsables : l'industrie pharmaceutique, l'industrie des machines, des équipements électroniques et des métaux (dite MEM) ainsi que l'industrie des instruments de précision et de l'horlogerie. Ces trois secteurs ne représentent pas uniquement la majorité absolue des exportations, ils enregistrent également les plus importantes hausses des exportations depuis 1990.

Protection de l'innovation en tant que base pour une économie d'exportation efficace

Pourquoi ces secteurs sont-ils si performants en Suisse ? La Suisse offre à ces industries de pointe reposant sur le savoir des conditions de localisation attrayantes. Outre les conditions générales globalement favorables (par exemple des employés qualifiés et motivés, une infrastructure de grande valeur, une fiscalité modérée et un droit du travail libéralisé), la qualité du système d'innovation joue un rôle fondamental. Du point de vue des entreprises qui exercent des activités de recherche, de développement et de production en Suisse, la garantie durable de l'innovation sous forme de protection desdits droits sur des biens immatériels est absolument indispensable, la loi sur les brevets, la loi sur la protection des marques ainsi que la loi sur les designs étant particulièrement importantes dans ce contexte. Toutefois elles n'ont pas la même importance pour les trois secteurs pharma, MEM et horlogerie. Tandis que pour le secteur pharma et pour certaines parties de l'industrie MEM, la loi sur les brevets joue un rôle essentiel, le secteur de l'horlogerie s'intéresse surtout, outre à la loi sur les brevets, également à la loi sur la protection des marques et des designs. Avec les dispositions du Code des obligations et celles relatives aux droits d'auteur, ces trois lois représentent la base juridique de la protection de l'innovation.

L'autorisation d'importations parallèles n'apporte aucun avantage économique

Dans le cadre du débat politique actuel en lien avec l'autorisation d'importations parallèles, et ce également pour des produits protégés par brevets, on prétend jusqu'à présent que la mise en place en Suisse dudit "épuiement international" (en remplacement de "l'épuiement national" actuellement en vigueur) conduirait à une diminution des prix et donc à des avantages directs pour les consommateurs. Les représentants de l'industrie soulignent au contraire que les inconvénients qu'entraînerait un assouplissement de la protection de l'innovation seraient nettement plus considérables que les éventuels avantages, prenant à la rigueur la forme de prix plus bas dans le pays.

Au vu de l'importance économique primordiale de ces secteurs pour la Suisse et au vu de la grande part d'investissements privés qu'ils drainent dans le domaine de la recherche et du développement (par rapport à des moyens publics très restreints), il semble peu pertinent d'assouplir cette protection de l'innovation. Pour l'économie suisse, et donc dans un même temps pour la prospérité de l'ensemble de la Suisse, il est ainsi capital de maintenir et de préserver le niveau actuel de protection de l'innovation. Ce n'est que par le biais de conditions générales aussi favorables qu'elles l'ont été jusqu'à présent que les trois grands secteurs d'exportation pharma, MEM et horlogerie pourront continuer à contribuer si brillamment à la croissance économique suisse.